

Responsable du programme Africa'NTI, un projet conçu en partenariat entre des organismes de recherche européens et africains sur l'insertion et des usages des technologies de la communication en Afrique, Annie Chéneau-Loquay souligne dans son article qu'après plusieurs années de très forte croissance, les défis posés par la téléphonie mobile restent nombreux. Ils touchent en particulier à l'impact de ce service sur le budget des ménages les plus pauvres.

Annie
Chéneau-Loquay 
CNRS

Annie Chéneau-Loquay est directrice de recherche au CNRS, au sein du Centre d'études d'Afrique noire de l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Elle a créé le programme Africa'NTI en 1998, un observatoire sur les modes d'insertion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays du Sud, tout particulièrement en Afrique. Elle coordonne par ailleurs le groupement de recherche international NETSUDS, créé en 2005, qui compte aujourd'hui treize laboratoires associés, en Europe et en Afrique. Ce groupement travaille tout spécialement sur les politiques et modes d'appropriation des TIC dans les pays en développement.

¹Dès 1986, l'opérateur privé africain Telecel installait à Kinshasa les premiers téléphones cellulaires. Le réseau a été étendu par la suite à Lulumbashi en 1992, à Goma en 1993, puis à Bukavu en 1996.

Les impacts de la téléphonie mobile sur le développement : un constat à nuancer ?

Les bénéfices du développement de la téléphonie mobile dans les pays en développement semblent évidents. Pourtant, les conditions dans lesquelles il se déroule sont parfois discutables. La dérégulation du secteur des télécommunications n'a pas toujours conduit à un contexte de saine concurrence, les autorités de régulation semblent trop dépendantes du pouvoir politique, le secteur – s'il génère beaucoup d'emplois – n'a fait que renforcer l'économie informelle et la part des revenus consacrée à la téléphonie mobile par les usagers est, bien souvent, trop importante.

Par Annie Chéneau-Loquay, directrice de recherche au CNRS

En Afrique – où les relations sociales, particulièrement complexes, sont bien souvent basées sur l'oralité – l'utilité du téléphone portable n'est plus à démontrer. Si les bénéfices de son utilisation ne sont pas discutables, il convient cependant de s'interroger sur les problèmes potentiels que pose la croissance rapide de la téléphonie mobile. Bien souvent, les innovations technologiques viennent appuyer la libéralisation des économies ; ainsi, le développement des « systèmes mobiles de communication personnelle » a accentué la dérégulation du secteur des télécommunications, modifiant en profondeur son modèle économique. Les opérateurs nationaux – structures historiquement en situation de monopole – se sont ouverts à la concurrence, même si seuls quelques grands opérateurs internationaux se sont montrés intéressés par leur rachat. De nouveaux entrants, plus petits et plus souples – pour la plupart étrangers – investissent spécifiquement le créneau porteur de la téléphonie mobile.

Une ouverture du marché mal régulée ?

Sur les conseils du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union internationale des télécommunications (UIT), la plupart des États africains se sont engagés bon gré mal gré dans la libéralisation de leurs marchés des télécommunications. Des instances de régulations, réputées autonomes et indépendantes, ont alors été mises en place pour accompagner et gérer l'ouverture des marchés. Leur rôle est essentiel : on leur doit par exemple l'élargissement de la desserte territoriale, imposé par le biais du cahier des charges que le régulateur rédige à l'intention de l'opérateur.

Bien entendu, comme le montre le rapport 2008 de l'UIT, les situations sont extrêmement inégales selon les pays. Les pays les plus pauvres sont les moins bien équipés – l'État y est faible, le régulateur peu efficace. Les variations du taux de pénétration et du taux de couverture de la population sont considérables ; de 27 % en moyenne, il oscille de 90 % pour le Gabon, les Seychelles et l'Afrique du Sud, à moins de 2 % pour l'Éthiopie, l'Érythrée, la République démocratique du Congo (RDC). Archétype du pays mal structuré et mal contrôlé par l'État – qui a pourtant été un des premiers, à la fin des années 1980, à soutenir le développement du secteur en le libéralisant¹ – la RDC compte aujourd'hui une dizaine d'opérateurs qui se disputent un marché en croissance (63 % de 2002 à 2007) mais ne couvrant que 50 % du territoire, souffrant d'une qualité du service médiocre, d'une quasi-absence d'interconnexion.

Plus globalement, les opérateurs sont particulièrement préoccupés par l'ingérence politique dans le processus de régulation. Quelques 88 % de ceux qui ont été interrogés au cours d'une étude conduite par le cabinet Ernst & Young ont le sentiment que les organes de régulation en Afrique ne sont pas suffisamment indépendants (Ernst & Young, 2009). Ce manque d'indépendance (réel ou ressenti) peut être un frein à l'entrée de nouveaux opérateurs – et donc, au développement de la concurrence. Il est certain que les autorités de régulation des télécommunications existantes ne sont pas en mesure de remplir convenablement l'ensemble de leurs missions. Selon une étude de l'OCDE, leur création et leur travail n'ont pas été à l'origine d'une augmentation substantielle des ...

Les impacts de la téléphonie mobile sur le développement : un constat à nuancer ?

Par Annie Chéneau-Loquay, directrice de recherche au CNRS

... investissements privés malgré la mise en place de cadres réglementaires mieux adaptés (Do-Nascimento, 2009). Au Sénégal, le monopole public détenu par Sonatel, l'ancien opérateur national, a été simplement remplacé par une sorte de monopole privé, profitant à France Télécom. Sur le segment du téléphone mobile, ce dernier domine en effet le marché avec 64,3 % des parts. L'opérateur a profité à la fois de sa position de premier entrant et de quelques aides d'État – qui, à deux reprises, a agité la menace du retrait de la licence accordée au concurrent Sentel (Sagna, 2009b). Ces situations de quasi-monopoles sont courantes en Afrique. Deux des plus importants opérateurs sur le continent, Vodafone et Mobile Telephone Networks (MTN) représentent en moyenne plus de 50 % du marché dans une vingtaine de pays africains. Safaricom, l'opérateur le plus important en Afrique de l'Est, détient quant à lui plus de 80 % du marché de la téléphonie mobile au Kenya. Si ces sociétés génèrent des revenus considérables – 900 millions de dollars en 2008 pour Safaricom –, c'est en partie dû au fait qu'elles n'évoluent pas toujours dans un contexte de saine concurrence, que les autorités de régulation sont censées mettre en œuvre !

En plus de nuire au développement d'une compétition saine, les lacunes des autorités de régulation encouragent les activités informelles dans le secteur de la téléphonie mobile. En 2007, ce dernier emploie directement ou indirectement plus de 3,5 millions de personnes en Afrique subsaharienne. La plupart de ces emplois relèvent de l'économie informelle. En Afrique comme ailleurs, les opérateurs externalisent et sous-traitent leurs services, recherchant par là une flexibilité qui permette de réduire les coûts de la main-d'œuvre, d'amortir les chocs liés aux variations de la demande et de limiter le pouvoir des syndicats. De l'importation des produits au commerce ambulancier, le secteur génère toute une série de nouvelles activités de services. Les sociétés de téléphonie sous-traitent par exemple la distribution des cartes prépayées à des grossistes et semi-grossistes, qui ont leurs propres réseaux de revendeurs, très mal payés et recensés nulle part (Chéneau-Loquay, 2008). Ainsi, 98 % des cartes vendues à Bamako le sont dans un contexte informel. Des centaines de

jeunes trouvent un petit emploi dans le secteur de la téléphonie mobile : vente et réparation de téléphones portables, décodage, vente de cartes de recharge, recharge électrique, etc.

Le développement de la téléphonie mobile au détriment de celui de la téléphonie fixe

Les populations africaines, étant donné leur faible niveau de vie, ont développé un accès mutualisé au téléphone et à l'Internet – ce qui a permis d'en élargir l'usage (Chéneau-Loquay, 2004). Mais cette mutualisation des outils de communication pourrait bien être remplacée progressivement par un modèle plus individualiste, proche de celui des pays développés.

Alors que le mobile est utilisé dans certains pays pour installer rapidement et à moindre frais une infrastructure de télécommunication jusque-là inexistante, il freine ailleurs le développement de la téléphonie fixe. En 2007, l'UIT recense en Afrique sept fois plus de téléphones mobiles que de téléphones fixes ; 14 pays ont vu le nombre de lignes fixes se réduire depuis 2002, alors que huit pays enregistrent une stagnation du nombre de lignes. Cela s'explique par le remplacement du téléphone fixe par le portable et a pour conséquence de limiter le développement d'Internet. Au Mali par exemple, mais aussi au Burkina Faso et au Sénégal, les télécentres² ne font plus recette. Au Sénégal, pays le mieux équipé d'Afrique subsaharienne en lignes fixes (en dehors de l'Afrique du Sud), le réseau mobile s'est développé alors que le système filaire était efficace. Dans le même temps le nombre de télécentres s'est effondré : de 24 000 en 2006, il est passé à moins de 5 000 en 2009 (Sagna, 2009a). Or, tout le monde ne possède pas un téléphone mobile : en 2007, l'UIT estime que 40 % de la population africaine n'est pas encore couverte par un réseau de téléphonie mobile – soit plus de 300 millions de personnes ! – ; seuls 7 % des foyers africains en zone rurale disposent effectivement d'un portable.

L'Internet mobile : une voie d'avenir ?

Il est permis de penser que l'accessibilité de l'Internet par le biais du téléphone mobile compensera le faible développement de l'Internet « câblé »³. En effet, le nombre d'Africains qui utilisent ...

²Un télécentre est un espace public à partir duquel des utilisateurs peuvent avoir accès à des ordinateurs, à l'Internet et à d'autres technologies de l'information et de la communication.

³L'Afrique accuse un grave retard en ce qui concerne l'Internet et l'accès haut débit. Le continent a régressé en termes de connectivité ; un peu moins de quatre Africains sur 100 ont un accès à l'Internet. La pénétration du haut débit reste au-dessous de 1 % (UIT, 2008).

Les impacts de la téléphonie mobile sur le développement : un constat à nuancer ?

Par Annie Chéneau-Loquay, directrice de recherche au CNRS

... leur connexion mobile pour accéder à l'Internet a explosé au cours de l'année 2008. Ainsi, quelques sept millions de Nigériens naviguent sur la toile *via* leur portable. Cette téléphonie mobile à haut débit est considérée par l'UIT comme étant la solution à l'absence d'infrastructures. Mais ces services resteront hors de portée de la majorité des utilisateurs individuels ; en effet, puisqu'ils nécessitent des investissements nouveaux et génèrent des coûts particuliers, ils ne sont pas voués à se développer à grande échelle sur un continent dont la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. De ce point de vue, la création de points d'accès publics reste indispensable pour tout un ensemble de fonctions utiles à tous : bureautique, recherche Internet, envoi de courriers électroniques, etc.

En outre, les sites et services accessibles par le biais des téléphones mobiles ne représentent qu'une sélection définie par l'opérateur. La liberté de choix – inhérente à l'Internet – disparaît alors. Cela semble ne pas gêner outre mesure les plus consommateurs des usagers, qui tolèrent par ailleurs d'autres mauvaises conditions d'utilisation (déplorées à juste titre par les associations de consommateurs) : coupure de réseau, complexité des procédures, opacité des tarifs, etc. En fait, les opérateurs de téléphonie mobile adaptent leur stratégie à la société telle qu'elle est, à une économie de pénurie – quitte à favoriser des pratiques qui ne respectent pas l'état de droit (Chéneau-Loquay, 2008).

Un centre de coût important pour les ménages africains

Sans affirmer qu'elle participe à leur appauvrissement, la téléphonie mobile n'améliore pas nécessairement la vie des populations pauvres dans les pays en développement. Le Research ICT Africa a mis en évidence l'importance des budgets consacrés au téléphone par les usagers. Pour 75 % de la population à bas revenus dans 17 pays étudiés, l'individu moyen y consacre 26,6 % de son revenu individuel au Kenya, 23 % en Éthiopie, 22 % en Tanzanie, 9,4 % au Sénégal. Ces statistiques semblent montrer que les prix de la téléphonie sont encore trop élevés, qu'ils représentent une part trop importante des revenus.

Ces niveaux de dépense peuvent s'expliquer par l'importance accordée à l'apparence en Afrique : les individus sont prêts à se sacrifier pour avoir le tout dernier modèle de téléphone portable. La forte sociabilité et la grande proximité favorisent la prégnance du regard d'autrui ; le téléphone portable, objet moderne, permet de se distinguer. Aujourd'hui la symbolique de la distinction repose essentiellement sur l'équipement dont l'individu dispose (Ndiaye, 2008). Il existe donc indubitablement une part d'irrationnel dans la valeur accordée au téléphone portable et dans les comportements qu'il induit (Song, 2009)⁴.

Cet article recense ainsi quelques impacts négatifs que le développement de la téléphonie mobile peut avoir en Afrique. Sans remettre en question son évidente utilité, il est en effet nécessaire de s'interroger sur les aspects les plus discutables du développement du secteur. Les bénéfices générés ont profité à quelques minorités (opérateurs privés, équipementiers étrangers, etc.), alors que l'essentiel des opportunités de la société de l'information reste inaccessible au plus grand nombre. L'équipement en téléphonie mobile représente une part non négligeable des revenus individuels – suffisamment, en tous les cas, pour s'interroger sur les prix pratiqués et sur la dimension irrationnelle de certains comportements d'achat. ●

RÉFÉRENCES

- Chéneau-Loquay, A., 2004. Formes et dynamiques de l'accès public à Internet en Afrique de l'ouest : vers une mondialisation paradoxale ?, dans Chéneau-Loquay, A. (éd.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, Paris, 171-207.
- Chéneau-Loquay, A., 2008. Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'ouest, copublication *Netcom 22* (1-2) et *Netsuds 3*.
- Do-Nascimento, J., 2009. L'État en Afrique face aux contraintes d'une régulation indépendante du marché des télécommunications, Symposium *Netsuds*, 13-16 octobre 2009, Bordeaux.
- Ernst&Young, 2009. Enquête sur le Développement des télécommunications, Ernst & Young – Global Telecommunications Center, juin 2009.
- Ndiaye, M., 2008. Approche comparative de l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'Internet dans les lieux d'accès publics des villes de Rennes et de Thies, thèse soutenue à l'Université Rennes 2 le 3 mars 2008.
- OCDE, 2009. Perspectives Économiques en Afrique, rapport OCDE 2009.
- Sagna, O., 2009a. Les télécentres privés du Sénégal : la fin d'une « success story », *Netsuds 4*, 27-43.
- Sagna, O., 2009b. Application du triptyque « privatisation, libéralisation, régulation » au secteur des télécommunications, bilan de l'expérience sénégalaise, Symposium *Netsuds*, 13-16 octobre 2009, Bordeaux.
- Song, S., 2009. Fair Mobile – A Start, manypossibilities.net
- UIT, 2008. *World Telecommunication Indicators Database*, Union Internationale des Télécommunications, Genève.

⁴Steve Song se réfère ici à l'économie du comportement, introduite en particulier par Dan Ariely.